



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 04 mars 2019 à 18h30

- Décide d'autoriser la pose de panneaux annonçant la fête cantonale vaudoise de lutte suisse à St-George ;
- Décide de soutenir le Comité des Fêtes ;
- Décide de renouveler la convention de concession avec la société Tell-TeX ;
- Décide de soumettre à l'enquête publique plusieurs travaux de rénovation et d'entretien forestiers (boucle de la Bassine, La Pessette-Les Frasses et Crot-Bassine), avec demandes de subventions pour ces travaux ;
- Décide d'accepter la location du bus communal, avec chauffeur, à Passeport-Vacances de Gland ;
- Décide, dans le cadre du futur PGA, de supprimer la densification sur le chemin du Sétif et garder la zone de Coudray en zone constructible ;
- Décide d'arrêter les montants des émoluments communaux dans le cadre des demandes de naturalisations ;
- Décide de commander des gobelets plastiques à l'effigie de Bassins pour distribution aux nouveaux habitants et/ou toutes manifestations à Bassins ;
- Décide d'adjuger les travaux à Signal S.A. pour la réparation des barrières de l'arrêt de bus de la piscine ;
- Décide de changer le panneau en bois situé au carrefour du chemin de la Bataille et de la route des Montagnes.

La Municipalité